

*Siège du Syndicat : Mairie d'Ancy-Dornot
10, rue de l'Abbé Jacquat
57130 ANCY-DORNOT
Tel 03 87 30 90 26*

REUNION DU COMITE SYNDICAL Mercredi 10 novembre 2021 à 18 heures

Le Comité s'est réuni le 10 novembre 2021 à 18 heures 00 minutes à la salle Lucienne Mondon de la mairie d'Ancy-Dornot, sur la convocation qui leur a été adressée par le président en date du 02 novembre 2021, conformément au Code Général des Collectivités Locales.

Étaient présents :

Mesdames : Béatrice PETERLINI – Nathalie DAMIEN – Patricia MÉLY – Gaëlle BRUCKMANN – Martine CHENET – Nicole COLLET

Messieurs : Claude JANIN – Raymond LECLERRE – Philippe AMBROISE – Lionel DERHAN – Daniel PHILIPPE – Martial SPICK – Nicolas CLAUSSE – Michel TROMPETTE – Philippe PATCHINSKY – Guy POUGET – Emmanuel BOUDOT – Yannick GROUTSCH – Jean-Jacques NEYHOUSER – Fabrice LECLAIRE

Absents excusés :

Mesdames : Émilie PASCAREL – Gabriella HERTZOG – Monique HECKER – Lydia BOLLORÉ – Isabelle VIALLAT

Messieurs : Bastien FROTEY – Kévin NUCCI

Procuration :

Monsieur Bastien FROTEY à Monsieur Claude JANIN

Assistaient également : Christian FRACHE (ONF)

Le compte rendu de la réunion précédente n'appelle pas de remarques et est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

Le Président informe l'assemblée du remplacement d'un délégué titulaire. En effet, par délibération du conseil municipal de la commune de Jussy en date du 15 octobre 2021, Madame Martine MONNIER a été nommée déléguée titulaire au Syndicat Mixte de Gestion Forestière suite à la démission de Madame Laurence MELÉ.

I. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Béatrice PETERLINI est élue pour exercer les fonctions de secrétaire de séance.

II. MODIFICATION DES STATUTS

Monsieur le Président expose à l'assemblée que les modifications des statuts visent principalement à :

- Acter la composition du Syndicat suite à la sortie de l'EPDS de Gorze et à l'entrée de la commune de Plappeville
- Préciser les surfaces de chaque commune concernée par les travaux sylvicoles pris en charge par le Syndicat
- Modifier les quotes-parts au prorata de la surface

Le conseil syndical, après avoir débattu et à l'unanimité :

- Adopte la modification des statuts ainsi exposés.

III. DIVERS

- Le 06 novembre dernier a eu lieu l'assemblée générale du COFOR à laquelle le Président a assisté.
Au cours de cette réunion, il a été annoncé une bonne reprise des cours du bois, ce qui permettrait d'aborder les prochains budgets de manière plus rassurante.
- Le Président rappelle aussi que la campagne de martelage a commencé et propose aux délégués d'y assister. Un calendrier doit être fourni par l'ONF et sera transmis à toutes et tous.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 45.